

# Le Fonds de croissance du Canada annonce un investissement stratégique dans Foran Mining, une société d'exploitation de minéraux critiques basée dans l'Ouest canadien

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE), LE 14 MAI 2025

VANCOUVER, le 14 mai 2025 – Le Fonds de croissance du Canada Inc. (le « **FCC** ») a le plaisir d'annoncer une participation clé dans un placement privé stratégique sans intermédiaire (le « placement privé ») de 350 millions \$ réalisé par Foran Mining Corporation (TSX : FOM) (« **Foran** » ou la « **Société** »), une société spécialisée dans les mines de cuivre exerçant ses activités en Saskatchewan, qui explore, développe et exploite des propriétés minières. Le FCC a convenu d'engager environ 156 millions \$ aux côtés des coinvestisseurs Mines Agnico Eagle Limitée (TSX : AEM) (« **Agnico** »), une société minière canadienne de premier ordre, Fairfax Financial Holdings Limited (TSX : FFH) (« **Fairfax** »), une société de portefeuille canadienne, qui, par l'intermédiaire de ses filiales, exerce principalement des activités d'assurance et de réassurance de biens et de risques divers et la gestion d'actifs qui y sont associés ainsi qu'un important investisseur institutionnel en actions. L'actif phare de Foran est son projet McIlvenna Bay (le « **projet** »), entièrement détenu, qui consiste en un gisement polymétallique situé le long de la ceinture de roches vertes de Flin Flon, et le seul gisement canadien de cuivre et de zinc actuellement en construction.

Le FCC a comme mandat de tirer profit de la richesse en ressources naturelles du Canada, afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement essentielles et de soutenir l'économie du pays. Le projet McIlvenna Bay de Foran s'inscrit bien dans le mandat d'investissement du FCC puisqu'il stimule la croissance économique et la création d'emplois locaux dans le nord de la Saskatchewan et du Manitoba. De plus, il soutiendra la construction d'une mine polymétallique qui, une fois complétée, ouvrira la porte à une nouvelle production de minéraux critiques au Canada. Le projet soutiendra jusqu'à 400 emplois permanents et pourrait augmenter la production canadienne de cuivre et de zinc jusqu'à 4 % et 22 %, respectivement, à compter de la mise en service commercial.

« Le Canada a un avantage stratégique dans les minéraux critiques et le FCC est déterminé à créer des chaînes d'approvisionnement robustes pour ces minéraux, de l'extraction à l'utilisation finale », a souligné Yannick Beaudoin, président et chef de la direction de Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada Inc. (« **GAFCC** »), le gestionnaire de placements exclusif du FCC. « Le FCC est heureux de participer à cet investissement aux côtés d'exploitants miniers et d'investisseurs de premier ordre qui partagent son ambition en vue de mieux tirer parti de l'abondance en ressources naturelles du Canada et d'améliorer la compétitivité du pays. »

Le mandat flexible et innovateur du FCC lui permet d'investir dans des projets et des entreprises qui contribuent au développement de chaînes d'approvisionnement de minéraux critiques, nouvelles et existantes, notamment au moyen d'investissements directs en actions et en titres de créance dans les activités minières et les infrastructures connexes, y compris le traitement, la fabrication et le recyclage. Cet engagement du FCC envers Foran marque sa deuxième transaction dans le secteur minier en moins de six mois, dans le cadre de ses efforts pour faire progresser sa stratégie d'investissement dans les minéraux critiques, en vue de soutenir les objectifs nationaux et stratégiques du Canada. À ce stade, le FCC cherche principalement à procéder à des investissements directs en actions dans des entreprises et des projets miniers ciblés, qui s'inscrivent bien dans la stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

« Développer un projet évolutif comme McIlvenna Bay exige de la ténacité, de l'adaptabilité et une vision à long terme. Nous sommes déterminés à prendre les bonnes décisions afin de créer une valeur durable, en priorisant une répartition judicieuse du capital, en assurant une exécution stable et en établissant les bases d'une opération multigénérationnelle évolutive dans un district et un territoire d'envergure mondiale, a mentionné Dan Myerson, président-directeur général de Foran. Chaque étape franchie nous rapproche de cette vision, et le financement d'aujourd'hui – soutenu par trois actionnaires canadiens solides à long terme – marque un nouveau jalon important. Fairfax est un investisseur principal depuis 2021 et Agnico est un partenaire et un actionnaire de choix depuis 2023. Nous sommes fiers et reconnaissants d'accueillir le Fonds de croissance du Canada comme nouvel actionnaire stratégique de Foran. »

L'offre sera réalisée en deux tranches, avec des détails sur la taille et le calendrier de clôture qui seront fournis en temps voulu, et sous réserve de certaines conditions habituelles, y compris, mais sans s'y limiter, l'approbation de la Bourse de Toronto. La réalisation de la deuxième tranche est également soumise à l'approbation des actionnaires de Foran.

### Faits saillants de la transaction

- Le placement privé consistera en l'émission de 116 666 667 actions ordinaires de Foran (les « actions ordinaires ») au prix de 3,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut d'environ 350 millions \$.
- Le placement privé comprendra une souscription d'environ 156 millions \$ de CGF, d'environ 90 millions \$ d'Agnico Eagle, d'environ 75 millions \$ de certaines sociétés affiliées de Fairfax et d'environ 28 millions \$ d'un important investisseur institutionnel en actions. Dans le cadre du placement privé, Dan Myerson, président exécutif et chef de la direction de Foran, souscrira environ 1 million \$ du placement.
- Le produit net du placement sera utilisé pour compléter la construction du projet à McIlvenna Bay, ainsi que pour faire progresser l'exploration des cibles régionales et à proximité de la mine.
- Le placement privé entraînera l'émission d'un nombre d'actions ordinaires supérieur à 25 % des actions ordinaires actuellement émises et en circulation de la société et, à ce titre, il est soumis à l'approbation des actionnaires conformément aux règles de la Bourse de Toronto (« TSX »). Par conséquent, la transaction devrait être réalisée en deux tranches, la première tranche d'environ 296 millions \$ devant être clôturée le ou vers le 28 mai 2025. La clôture de la première tranche est soumise aux conditions habituelles, y compris, mais sans s'y limiter, à l'approbation conditionnelle du TSX.

### À propos du Fonds de croissance du Canada

Le FCC est un fonds public de 15 milliards de dollars, sans lien de dépendance avec le gouvernement, qui aidera à attirer des capitaux privés pour bâtir l'économie verte du Canada. Pour ce faire, il utilisera des instruments d'investissement qui absorbent certains risques en vue d'encourager les placements privés dans des projets, des technologies, des entreprises et des chaînes d'approvisionnement sobres en carbone. Pour en savoir plus sur le mandat du FCC, ses objectifs stratégiques, ses critères d'investissement, la portée de ses activités d'investissement et l'éventail de ses instruments d'investissement, consultez son site Web : [www.cgf-fcc.ca](http://www.cgf-fcc.ca), <http://www.cgf-fcc.ca/>

Pour les relations avec les médias du FCC, veuillez écrire à [mediacgf@cgf-fcc.ca](mailto:mediacgf@cgf-fcc.ca).

### À propos de Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada

Dans le Budget de 2023, le gouvernement du Canada a annoncé qu'Investissements PSP, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, agirait à titre de gestionnaire d'actifs pour le FCC. GAFCC a été constituée en personne morale pour agir comme gestionnaire d'actifs indépendant et exclusif pour le FCC.

### À propos de Foran Mining

Foran Mining est une société de développement et de prospection de cuivre, de zinc, d'or et d'argent, déterminée à contribuer à un avenir plus vert et à favoriser l'autonomie des collectivités, tout en créant de la valeur pour ses parties prenantes. Le projet de McIlvenna Bay est situé entièrement sur le territoire traditionnel documenté de la Nation crie Peter Ballantyne. Il comprend l'infrastructure et les travaux liés aux activités de développement de Foran et abrite le gisement McIlvenna Bay et la zone Tesla. Foran possède également le gisement Bigstone; un gisement en phase de développement des ressources situé à 25 km au sud-ouest de la propriété de McIlvenna Bay.

Le gisement de McIlvenna Bay est caractérisé par des sulfures massifs encaissés dans des roches volcaniques (SMERV) riches en cuivre, zinc, or et argent. Il est destiné à devenir le centre d'un nouveau camp minier dans un district prolifique qui produit déjà depuis 100 ans. La propriété de la région de McIlvenna Bay se trouve à 65 km à l'ouest de la ceinture de roches vertes de Flin Flon, qui s'étend de Snow Lake, au Manitoba, jusqu'aux propriétés minières de Foran, à l'est de la Saskatchewan, en passant par Flin Flon, sur une distance de plus de 225 km.

Le gisement McIlvenna Bay est le plus grand gisement de SMERV non exploité de la région. Le 12 mars 2025, Foran a déposé son rapport technique 2025 conforme au Règlement 43-101 concernant le projet de McIlvenna Bay, en Saskatchewan, au Canada (le

« **Rapport technique 2025** », qui est daté du 12 mars 2025 et entre en vigueur à cette date. Ce dernier souligne que la réserve minérale du gisement de McIlvenna Bay est estimée à 38,6 Mt, avec une teneur équivalente à 2,02 % de cuivre dans la catégorie indiquée, et de 4,5 Mt additionnelles, avec une teneur équivalente à 1,71 % de cuivre dans la catégorie inférée. Les investisseurs sont invités à consulter le texte intégral du Rapport technique 2025, accessible dans SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), sous le profil de l'entreprise.

Le siège social de la Société est situé au 409, rue Granville, bureau 904, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada, V6C 1T2. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la TSX sous le symbole « FOM » et à l'OTCQX sous le symbole « FMCXF ».

### **Conseillers**

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l, Wood Mackenzie et SKR Consulting (Canada) inc. ont agi à titre de conseillers juridiques, commerciaux et techniques du FCC et de GAFCC dans le cadre de l'investissement du FCC.

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l a agi à titre de conseiller juridique de Foran dans le cadre de la transaction.

### **Politique sur les conflits d'intérêts d'Investissements PSP**

Investissements PSP a établi une politique visant à gérer le risque de conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus dans le cadre des services rendus par GAFCC au FCC, exigeant d'Investissements PSP et du FCC qu'ils divulguent les investissements faisant l'objet d'un recoupement.

Au moment de l'approbation de la transaction, Investissements PSP détenait une participation dans Agnico, un actionnaire minoritaire important de Foran, s'élevant à moins de 0,10 % par l'entremise (a) d'un portefeuille géré en externe sur lequel Investissements PSP n'exerce aucun contrôle ni pouvoir discrétionnaire; et (b) d'un portefeuille de répartition de référence géré en interne. Investissements PSP détenait également une participation dans Fairfax, un actionnaire minoritaire important de Foran, s'élevant à moins de 0,05 % par l'entremise d'un portefeuille géré en externe sur lequel Investissements PSP n'exerce aucun contrôle ni pouvoir discrétionnaire.

Les renseignements mentionnés précédemment sont divulgués conformément à la Politique sur les conflits d'intérêts d'Investissements PSP.

### **Information relative à l'alerte précoce**

#### **Le Fonds de croissance du Canada annonce l'acquisition d'actions ordinaires de Foran Mining**

Le Fonds de croissance du Canada Inc. (« FCC ») annonce qu'il a conclu une convention de souscription datée du 14 mai 2025 avec Foran Mining Corporation (« Foran » ou la « société »), pour acquérir 52 000 000 actions ordinaires de Foran (les « actions ordinaires ») au prix de 3,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut total de 156 000 000 \$ pour la société (l'« investissement »). La société a également annoncé qu'en plus de l'investissement, elle avait conclu des accords avec Agnico Eagle Mines Limited (« Agnico Eagle »), Fairfax Financial Holdings Limited (« Fairfax »), un important investisseur institutionnel en actions, et le président exécutif et chef de la direction de Foran, Dan Myerson, pour émettre 64,666,667 actions ordinaires supplémentaires simultanément avec l'investissement (l'« investissement simultané »). Le produit brut total pour Foran de l'investissement et de l'investissement simultané devrait être de 350 000 001 \$.

L'investissement et l'investissement simultané devraient se clôturer en deux tranches. La première tranche devrait consister en l'émission de 43,904,154 actions ordinaires au FCC et d'un total de 54,598,755 actions ordinaires à Agnico Eagle, Fairfax, un important investisseur institutionnel en actions, ou M. Myerson pour un produit brut total de 295 508 727 \$. La deuxième tranche devrait consister en l'émission de 8,095,846 actions ordinaires au FCC et d'un total de 10,067,912 actions ordinaires à Agnico Eagle, Fairfax, un important investisseur institutionnel en actions, ou M. Myerson pour un produit brut supplémentaire de 54 491 274 \$.

La réalisation de l'investissement et de l'investissement simultané reste soumise à certaines conditions habituelles, y compris l'approbation de la bourse et l'approbation de la deuxième tranche par les actionnaires de la société.

Immédiatement avant de conclure la convention de souscription, le FCC ne détenait ni ne contrôlait aucune action ordinaire ou autre titre de la société. À la suite de la conclusion de la convention de souscription, le FCC est réputé avoir acquis 52 000 000 Actions ordinaires, représentant : (a) 11,7 % des actions ordinaires émises et en circulation, avant l'émission de toute action ordinaire à Agnico Eagle, Fairfax, un important investisseur institutionnel en actions, ou M. Myerson conformément à l'investissement simultané ; ou (b) 10,2 % des actions ordinaires émises et en circulation, après l'émission de 64 666 667 actions ordinaires supplémentaires à Agnico Eagle, Fairfax, un important investisseur institutionnel en actions, ou M. Myerson conformément à l'investissement simultané.

Le FCC a acquis les actions ordinaires à des fins d'investissement uniquement. En fonction des conditions du marché et d'autres facteurs, y compris en vertu d'une clause de blocage de 12 mois et de certains droits accordés au FCC en vertu de l'accord sur les droits de l'investisseur que le FCC prévoit conclure avec la société, le FCC peut, de temps à autre, acquérir ou céder des titres supplémentaires de la société, sur le marché libre, par accord privé ou autrement, ou acquérir des intérêts ou conclure des instruments financiers liés aux titres de la société.

Le siège social de la société est situé au 409, rue Granville, bureau 904, Vancouver, C.-B., Canada, V6C 1T2. Les Actions ordinaires de la société sont cotées à la TSX sous le symbole « FOM » et à l'OTCQX sous le symbole « FMCXF ».

Une copie du rapport d'alerte précoce du FCC concernant l'investissement sera déposée sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)). Pour plus d'informations ou pour obtenir une copie du rapport, veuillez contacter Mme Erin Flanagan, première directrice, Gestion d'actifs du Fonds de croissance du Canada inc., le gestionnaire exclusif du FCC, au (514) 937-2772. Le principal lieu d'affaires du FCC est situé à : c/o Gestion d'actifs du Fonds de croissance du Canada inc., 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1400, Montréal, Québec, H3B 5E9.